

Procès-Verbal du Conseil Municipal Du 6 mai 2024

Séance du 6 mai 2024 - Ouverture de séance à 20h45.

Étaient présents : Martine BESSIERE (Président), Laurence LAURENT, Pierre BOULDOIRES, Pierre VAYSSADE, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Sébastien LAURENT, Martine BATUT.

Absents : Frédéric BECAMEL, a donné pouvoir à Laurence LAURENT.
Christiane LUTRAND, a donné pouvoir à Pierre BOULDOIRES.

Secrétaire de séance : Pierre BOULDOIRES.

1°) Lecture du procès-verbal de la séance du 08/04/2024 :

Approbation à l'unanimité.

2°) Délibération portant attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des logements communaux :

Le conseil municipal retient l'Offre de NEDELLEC/IB2M. Approbation à l'unanimité.

3°) Délibération portant adhésion au groupement de commande du SIEDA pour l'achat d'énergies, ... (électricité) : Approbation à l'unanimité des membres présents.

4°) Délibération pour le transfert de la compétence « éclairage public » de la commune au SIEDA :

Il est précisé que la commune reste décisionnaire en matière de dépenses et d'investissement sur l'éclairage public. Approbation à l'unanimité des membres présents.

5°) Délibération pour le transfert de l'exercice de la compétence IRVE (bornes de recharge pour les véhicules) : Approbation à l'unanimité des membres présents. Le conseil municipal souhaite réserver à cet effet l'emplacement du parking au niveau de l'ancienne école.

6°) Délibération portant attribution de terres agricoles de la section de Curières et de l'Ancienne Commune de Curières (parcelles précédemment exploitées par Alain HUGONET) : Approbation à l'unanimité.

7°) Questions diverses :

- ❖ Tour de garde pour les élections du 9 juin 2024,
- ❖ Renouvellement des conventions de sentiers de randonnée avec l'ONF (Cascade du Devez, Croix du Pal et le GR des Tours des Monts d'Aubrac) : approbation à l'unanimité.

La séance est levée à 22h30.